Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 022-212203798-20260312-20260312_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

SÉANCE DU JEUDI 12 MARS 2026 À 18H30

Nombre de Conseillers en exercice :	14
Date de convocation :	11/02/2026
Nombre de Conseillers présents :	12
Date d'affichage :	13/02/2026
Nombre de pouvoirs :	01
Nombre d'absents :	01

L'an deux mil vingt-six, le douze mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre ADAM, Maire.

Présents : M. ADAM Pierre, Maire – M. BODSON Jean - M. DERRIEN Dominique- Mme SAUVEE Julie - Mme TROADEC Janine - (Adjoints) - Mme ALLES Florence – Mme DAVID Marie-Josée - M. LAILLON Jean-Claude - M. LAMARRE Michaël - M. LE FLANCHEC Yves - M. MERCIER Xavier - M. -STEUNOU Philippe (Conseillers Municipaux).
Absent-Excusé : M. ROUZAUT Fabian
Procuration : Mme LE GOFF Gwénaëlle donne procuration à Mme TROADEC Janine
Secrétaire de séance : M. DERRIEN Dominique

DÉLIBÉRATION n° 2026.03.12* 10

Objet : Aménagement : Adressage du lotissement Gwel Kaer

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'arrivée de la fibre optique et son déploiement sur la commune, un travail de mise à plat de l'adressage et de la numérotation en lien avec les services de Lannion-Trégor Communauté a été effectué en 2023. De même cette modification permettra une meilleure information pour les services d'urgence, Gendarmerie, efficacité des services (livraison, réseaux). Monsieur le Maire rappelle qu'il y a obligation d'apposer son numéro de manière visible de la voie publique.

La dernière opération de lotissement Gwel Kaer (27 lots) doit donc faire l'objet d'un adressage précis ; il est proposé :

_Rue de Gwel Kaer

Les numéros de lots seront repris en numéros de rue.

Après avoir entendu toutes précisions utiles et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

-**APPROUVE** le nouvel adressage précisé ci-dessus

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSOUS

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission — Le Maire, — Le secrétaire,

Le 17/03/2026 — Pierre ADAM — Dominique DERRIEN

MAIRIE DE TREVOU-TREGUIGNEC (Côtes d'Armor)